

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues par COUSIN TRESTEC. Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du Client, matérialisée par un accusé de réception, y compris celles négociées par nos agents ou représentants.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Toutes les factures sont payables à WERVICQ-SUD, selon les indications portées sur la facture adressée à l'acheteur. Les délais de paiement courent de la date d'expédition de nos usines ou dépôts, ou de la date de mise à disposition en cas de livraison différée du fait de l'acheteur. AUCUN ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE N'EST ACCORDE. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend le paiement de toutes les autres factures immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites déjà mises en circulation. Le défaut de paiement d'une facture donne à COUSIN TRESTEC la faculté, soit d'exiger le paiement comptant avant expédition de toute nouvelle marchandise, quelles que soient les conditions de la commande à laquelle elle se rapporte, soit de reporter ou d'annuler sans indemnité ni délai de préavis, toutes commandes enregistrées par nous au nom du débiteur défaillant, et restant à exécuter. A défaut de paiement à l'échéance des factures, l'intérêt se monte à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, avec un minimum de 5%. De plus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40,00 euros est appliquée en conformité du décret n° 2012 - 1115 du 2 Octobre 2012 pour tout retard de paiement supérieur à 10 jours. Si, après la conclusion du contrat, des circonstances susceptibles de faire peser un doute sur la solvabilité de l'acheteur devaient être portées à notre connaissance, nous serions en droit, selon notre choix, d'exiger un paiement d'avance ou la prestation d'une garantie.

## PRIX

Nos prix s'entendent toujours hors taxes. Tous les frais occasionnés dans le pays de l'acheteur, qui n'auraient pas été prévus effectivement lors de la conclusion du contrat, y compris les taxes, les impôts et les frais d'encaissement, sont à la charge de l'acheteur. Si la monnaie convenue n'est pas l'euro, nous nous réservons le droit de résilier la partie du contrat n'ayant pas encore fait l'objet d'une livraison, dans le cas où, et aussi longtemps que, dans le pays du vendeur, le cours de la monnaie convenue dévie de plus de 3 % (trois pour cent) en moins du cours qui était le sien le jour de la conclusion du contrat. La société se réserve aussi le droit de réviser le prix de vente en cas de variation du prix des matières premières ou consommable de plus de 5%.

## TRANSPORT DES MARCHANDISES

Nos marchandises sont vendues départ usine ou dépôts et voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, quels que soient les conditions de la vente, le mode de transport, notamment en cas de vente franco.

## CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

En cas de défaut de paiement par l'acquéreur, de tout ou partie du prix de la commande, COUSIN TRESTEC se réserve, jusqu'au complet paiement, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par l'acquéreur restera acquis à COUSIN TRESTEC à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acquéreur. Le transfert de propriété des produits de COUSIN TRESTEC au profit de l'acquéreur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce, quelle que soit la date de livraison desdits produits. En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits de COUSIN TRESTEC sera réalisé dès la livraison et la réception desdits produits par l'acquéreur.

## LIVRAISON

Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif et un retard pouvant provenir d'un imprévu de fabrication ne pourra, en aucun cas, donner lieu à indemnité de notre part. Les retards éventuels ne concèdent pas au client le droit d'annuler la commande ni d'en refuser l'acceptation. COUSIN TRESTEC ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'acheteur pour tout retard ou non livraison provenant de cas de force majeure, tels que bris de machines, grèves, épidémies, inondations, manque de matières premières, etc... L'acquéreur est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par l'acquéreur lors de la livraison, les produits délivrés par COUSIN TRESTEC seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. L'acquéreur disposera d'un délai de huit jours à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit, des réserves auprès de COUSIN TRESTEC.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par l'acquéreur. COUSIN TRESTEC remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par l'acquéreur. Le retour des marchandises fabriquées spécialement, ou ayant fait l'objet d'une teinture ou d'un traitement spécial, ne sera accepté en aucun cas. Les produits retournés sans autorisation écrite préalable seront refusés. En cas d'acceptation du retour, les produits retournés doivent être dans l'état et l'emballage dans lesquels ils ont été reçus par l'acheteur.

## EMBALLAGES et PLV

Nos emballages et PLV, même lorsqu'ils sont consignés, constituent un matériel industriel demeurant notre propriété et sont réservés exclusivement au logement de nos produits. La consignation ne constitue pas une vente, mais représente le versement par nos clients d'un dépôt de garantie qui est remboursé dès que le matériel est retourné à nos usines, franco de port, en bon état d'usage.

## GARANTIE DU FOURNISSEUR

COUSIN TRESTEC garantit, conformément aux dispositions légales, l'acquéreur contre tout vice caché provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acquéreur, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure. Afin de faire valoir ses droits, l'acquéreur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer COUSIN TRESTEC, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de dix jours à compter de leur découverte. COUSIN TRESTEC remplacera ou fera réparer les produits ou pièces sous garantie jugés défectueux.

## LIMITATION DE RESPONSABILITE

La société COUSIN TRESTEC, sauf disposition d'ordre public contraire, ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage de quelque nature qu'il soit résultant directement ou indirectement de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des produits et notamment :

- COUSIN TRESTEC ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage indirect, tels que notamment, baisse de production, pertes de profits ;
  - COUSIN TRESTEC ne sera pas responsable en cas de perte ou destruction de tout bien, dommage, ou dépenses ayant pour origine directe ou indirecte l'utilisation, la mauvaise utilisation ou l'incapacité d'utilisation des produits par le client, et cela de façon indépendante ou en combinaison avec un autre produit, ou en cas de perte commerciale de quelque nature qu'elle soit et ne sera en aucun cas tenu de fournir un produit de remplacement ;
- En aucun cas la responsabilité contractuelle de notre société telle qu'elle pourrait être engagée en application du présent contrat ne saurait excéder le montant des sommes payées par le client pour l'achat des produits.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Nous pouvons être amenés à collecter et traiter certaines données personnelles. Vous pourrez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet [cousin-trestec.com](http://cousin-trestec.com) ou en sollicitant sa communication par mail à l'adresse [rgpd@cousin-group.com](mailto:rgpd@cousin-group.com).

## CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tous les litiges découlant des opérations d'achat, de vente visées par les présentes conditions générales de vente seront soumis au Tribunal de commerce de Lille, ce qui est expressément accepté par l'acquéreur.

## DROIT APPLICABLE

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y seront visées, seront soumises au droit français.

## ACCEPTATION DE L'ACHETEUR

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par l'acheteur qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document, contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.